



Q&R #1

Date : 8 juin 2015

Projet: Panneau d'incendie complexe de London – Phase 2

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

Question 1 : Dans plans/schémas ont-ils été présentés en vue de l'obtention d'un permis ?

Réponse : Non

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.